



ENDA PRONAT

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES PRODUCTEURS(TRICES) EN GESTION DE L'EAU ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS HYDROAGRIQUES.

Titre du projet : Renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des familles de Guédé Village et de Diama Alwaly par la promotion de l'agroécologie en mettant l'accent sur les inégalités de genre, commune Guédé Village, département de Podor. SOLPCD/2022/0042.

INTRODUCTION

Le présent document définit les caractéristiques et les conditions du service technique qu'ENDA Pronat (Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs) souhaite contracter un consultant formateur pour la formation des groupements de producteurs et productrices sur la gestion organisationnelle et financière dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des familles de Guédé Village et Diama Alwaly à travers la promotion de l'agroécologie avec une attention particulière aux inégalités de genre. (Sénégal)", financé par la Generalitat Valenciana dans le cadre de son appel à subventions 2022 et identifié par le numéro de dossier SOLPCD/2022/0042.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

ENDA Pronat travaille sans relâche depuis 1982 dans le secteur de l'agroécologie pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. C'est une organisation consolidée et reconnue au Sénégal et à l'international dans le secteur de l'agriculture, l'environnement et la gouvernance des ressources naturelles.

Depuis 2014, Enda a concentré une grande partie de ses ressources sur la construction d'un modèle de transition agroécologique dans le territoire de Lérabé, avec des problèmes similaires à d'autres territoires du Walo, dans le département de Podor, en développant un plan de réhabilitation agroécologique pour récupérer la fonctionnalité écosystémique et l'usage socio-économique adapté du terroir dans le but d'être plus résilient face aux changements climatiques.

ENDA a transposé les leçons tirées de cette expérience à Lérabé dans d'autres villages du Walo dont Diama Alwaly, en appuyant les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les GIEs de producteurs dans la production agroécologique et en renforçant leurs capacités de gestion et de leadership ; en mettant en place des mécanismes promouvant des modes de production saines et durables, tels que le renforcement des moyens d'appui à la production et en renforçant les mécanismes de gestion pour qu'ils soient plus efficaces et promouvoir un changement de comportement face aux impacts des changements climatiques par le biais de l'éducation environnementale.

Dans la recherche de nouvelles alliances et de complémentarité, la relation entre ENDA Pronat et SIPV a surgi en 2018, ce qui a conduit à l'élaboration d'un diagnostic participatif en février 2019, à partir duquel un cadre stratégique avec différentes lignes d'actions a été proposé, mettant en évidence l'expérience des deux organisations et maximisant leurs forces

afin d'influencer sur les problèmes rencontrés par les communautés locales.

Cette stratégie conjointe, dans laquelle s'inscrit cette proposition à la GVA, a eu son premier résultat avec la mise en œuvre du projet " Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de l'agroécologie avec une attention particulière aux inégalités de genre dans la Commune de Guédé Village, Département de Podor, Sénégal ", financé par la Mairie de Valence et le Conseil Provincial de Valence dans son appel 2019 et par la Mairie d'Elche et la Mairie d'Alicante en 2020.

2. OBJECTIF GENERAL :

L'objectif Général de cette activité est de renforcer les groupements de producteurs sur **la gestion de l'eau à travers la mise en place d'un coût hydraulique en fonction des périmètres hydroagricoles, la gestion des aménagements et la maintenance des équipements d'exhaure (pompage solaire et GMPs).**

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Renforcer les producteurs sur le procédé de mise en place d'un coût hydraulique compétitif prenant en compte l'amortissement des équipements et la mise en place d'une caisse d'entretien ;
- Renforcer les capacités des participant(es) sur l'entretien du réseau d'irrigation (Système gravitaire et californien) ;
- Former les pompistes sur la gestion des équipements d'exhaure et la tenue des carnets de bords

4. RESULTATS ATTENDUS

- La connaissance des producteurs et productrices sur la gestion de l'eau est renforcée: Les participant(es) ont la connaissance des instruments et outils à leur portée pour un dispositif de suivi technique et financier pour déterminer les quantités et coûts de l'eau pour une gestion efficace et améliorer la distribution équitable de l'eau (tour d'eau, planification des heures de pompage) ;
- La maîtrise des techniques et du financement d'entretien du réseau d'irrigation par les participants est renforcée: A la fin de la formation les participants disposent d'un canevas de vérification et de contrôle périodique du réseau d'irrigation pour mieux analyser et planifier les entretiens nécessaires, en assurer l'auto-financement à temps utile (avant chaque campagne) et mettre en place un système de veille pour éviter des grands dégâts (érosion, suintements, débordement, affaissements, etc.). ;
- La mise en place d'un fonds d'entretien et amortissement des équipements hydroagricoles: Un système d'auto-financement est retenu avec un mécanisme d'ajustement selon les données justifiées d'après les outils mis à la disposition (registre des dépenses, carnet de

bord, pièces justificatifs, bordereaux etc.) pour assurer la détermination des coûts engendrés et une bonne prévision financière à chaque campagne; avoir la connaissance sur les instruments bancaires nécessaires (comptes, documentation, dispositifs juridiques) et leur mise en place pour une gestion transparente des fonds d'entretien, de réparation et d'amortissement

- Les capacités des pompistes à bien gérer les équipements d'exhaure sont renforcés avec des outils de suivi renseigné périodiquement ;

5. METHODOLOGIE

Dans le cadre de cette formation, nous optons pour une méthode participative avec deux phases :

- Phase théorique pour mesurer le niveau de connaissances des participants et dérouler les modules de formations énoncés ;
- Phase pratique (Simulation des outils pédagogiques proposées)
- Usage des techniques de l'andragogie et d'animation participative pour mieux dispenser les connaissances aux participant(es).

6. BENEFIAIRES

Cette formation concerne les présidentes, les bureaux des producteurs et productrices de Diama Alwaly et Guédé Village pour **50 participants dont 20% de femmes**.

7. MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement se fera comme suit :

- a) 60% à la signature du contrat.
- b) 40% à la fin de la formation et la remise des livrables

NB : les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés.

NB : Les frais de prise en charge des participants à la formation et la reprographie seront assurés par Enda Pronat.

8. PERIODE DU TRAVAIL CONSULTANT

Le prestataire fera 6 sessions de formation :

Il disposera d'une période de quinze jours (**15 jours**), pour tenir les **4 sessions de formation de 4 jours (dont 2 Sessions théoriques avec tous les participants et 2 sessions pratiques de formation sur l'utilisation des outils proposées soit 1 session par village)**.

Les 2 sessions restantes seront des sessions d'évaluation de la formation après le bilan de la campagne CSC 2024.

9. COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera assurée par l'équipe de terrain d'Enda Pronat zone nord basée à Ndioum.

10. PROFIL DU FORMATEUR

Le/la formateur (trice) devra présenter les compétences suivantes :

- Avoir des compétences certifiées sur la gestion de l'eau et des aménagements ;
- Expérience avérée (au moins 5 ans) en tant que formateur (trice) sur les questions liées à la gestion de l'eau et la maintenance des équipements hydroagricoles ;
- Expérience dans la conception des modules de formation avec des supports pédagogiques adaptés aux besoins de renforcement de capacités ;
- Bonne connaissance de la zone d'intervention
- Parler couramment le français et le poular.

11. CONDITIONS DE L'OFFRE

Le/la formateur (trice) signera un contrat de prestation de services avec Enda Pronat.

12. CONTENU DE L'OFFRE

Les prestataires souhaitant soumettre une offre pour cet appel sont invités à présenter leurs propositions techniques et financières comprenant les éléments suivants :

- Le CV détaillé signé accompagné des attestations légalisées de diplômes ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Les copies légalisées des attestations de travail / attestation de formations ;
- **Une proposition technique** : résumé de la méthodologie précisant la compréhension des objectifs et attentes de cette formation et proposer des modules adaptés aux attentes de ses sessions de formations.
- **Un chronogramme détaillé** en fonction des 4 Sessions de formation (**activités à bouclés au plus tard 17 Mai 2024**).
- **Une proposition d'offre financière détaillée en FCFA (Déplacement, Communication et motivation) ;**

13. LIVRABLES

A la fin de la formation, il est attendu du formateur (trice) :

- Un rapport détaillé de la formation contenant les thématiques de formation abordés, les leçons apprises et les recommandations ;
- Supports de formation (photos, modules et autres documents complémentaires) ;
- Les outils pratiques proposées au courant de la formation

Toutes les offres devront être envoyées au plus tard **le 26 Avril 2024** par courrier électronique à Enda Pronat, sous l'objet « **Consultant (e) pour la formation sur la gestion administrative et financière** » à l'adresse Email suivante : pronat@endatiersmonde.org en mettant en copie abdoulhamath@gmail.com.